



Ecole Primaire de Janvry
2 rue des genévriers
91640 Janvry
CIRCONSCRIPTION DE DOURDAN

Compte-rendu du conseil d'école

Date :	Lundi 19 mars 2018	Durée :	2h
---------------	---------------------------	----------------	-----------

Enseignants présents :

- AUDINOT Myriam - GICQUEL Sabine - PAÏS Maria-Gorette (Directrice)

Représentants de parents d'élèves :

Mmes LABURTHE, WEGNEZ, FARDEAU et M BERNIER

Représentants de parents d'élèves excusés :

Mmes FORTABAT et MARTIN

Représentants de la Municipalité :

M. SCHOETTL, Maire de Janvry et Mme REVERET, adjointe aux affaires scolaires

Ordre du jour :

1. Les effectifs de l'école
2. La communication avec les parents
La remise de livret individuelle
La communication en cas d'urgence
3. Projets pédagogiques
Le bilan de la classe découverte
Les projets dans l'école et dans les différentes classes
La coopérative scolaire
4. Les activités sportives
5. Le numérique à l'école
6. Les travaux à l'école
7. Les services périscolaires
8. Le calendrier scolaire

Relevé de conclusion :

Points à signaler :

Fait à Janvry : Le 19 mars 2018	Le président de séance PAIS Maria-Gorette signature	La Directrice de l'école PAIS Maria-Gorette signature
---	---	---

1. EFFECTIFS DE L'ÉCOLE

Quelques changements ont été validés en cours d'année. Une élève de CM1 est passée par anticipation au CM2. De ce fait, 9 élèves de CM2 partiront en 6^{ème}. Un élève de GS sachant déjà lire est passé au CP.

Ainsi les effectifs changent :

Mme Gicquel compte 21 élèves, Mme Audinot 27 et Mme Pais 19.

Dans le groupe des CP, 3 enfants particulièrement performants, abordent des notions de CE1. Chaque famille a été reçue, la psychologue Mme Hertault a pu les observer dans le cadre du travail en classe. Un passage anticipé est envisagé pour l'année prochaine.

(Pour chaque passage anticipé, il y a une observation en classe de la psychologue scolaire suivie d'un conseil des maîtres en présence du RASED au cours duquel le passage ou non de l'élève est acté).

Pour l'année prochaine : il y a trois inscriptions enregistrées en PS et 3 demandes de dérogation annoncées (2 en GS et 1 en CE1) à ce jour.

Les enfants bénéficiant d'une dérogation ne seront comptabilisés dans les effectifs de l'école qu'à partir de leur deuxième année de présence au sein de l'établissement.

M Schoettl précise qu'il accepte les dérogations à condition que cela n'entraîne pas une fermeture dans l'école de secteur de l'enfant. Il appelle donc systématiquement les communes concernées pour connaître la situation et accepte les dérogations après consultation avec l'équipe enseignante.

Mme Pais a préparé un tableau indiquant les effectifs pour les 2 années à venir précisant que le cycle 3 concentre les effectifs les plus importants et que les inscriptions sont moins nombreuses que les départs en 6^{ème}.

Voici un tableau récapitulatif des effectifs actuels

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
N	1	6	6	8	10	6	10	11	9	67
N+1	0	5 + 1	6	6+1+1?	8	7+1?	3+6	10	11	64
N+2	0	?	6	6	7	8	7	9	10	

Les ? correspondent aux demandes de dérogation.

L'équipe enseignante précise qu'elle sera en place pour l'année prochaine.

2. LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

- La remise de livret individuelle

En maternelle

Mme Gicquel a prévu de proposer un rendez-vous pour les PS (inscription sur internet). Pour les questions concernant les outils pédagogiques (question d'un parent), il est conseillé de s'adresser directement à l'enseignante via le cahier de liaison pour avoir des précisions et cela à tout moment de l'année.

En élémentaire

Pour le 1^{er} trimestre, des entretiens ont eu lieu sur plusieurs soirées.

Les inscriptions se sont faites par internet, accessible sur le site de l'école ou par Qrcode.

Seule une famille en CP ne s'est pas inscrite. L'équipe rappelle l'importance du cahier de liaison. Le retour des parents est positif.

Pour le 2^{ème} trimestre, la remise des livrets se fera à la fin du mois de mars dans le cartable des enfants.

Pour les élèves en difficultés, un dialogue régulier est établi avec les parents, des temps en APC sont en place et l'aide du rased est demandée. Il n'y a pas de prise en charge cette année mais le RASED a été sollicité plusieurs fois pour certains enfants.

Les difficultés signalées nécessitant une prise en charge sont longues à se mettre en place dans certaines familles. L'équipe enseignante demande aux parents de prendre compte dès la maternelle les difficultés signalées par l'enseignante. Une attention particulière est accordée à chaque élève.

- La communication en cas d'urgence

Lors des intempéries, la semaine du 5 au 9 février 2018, il a été nécessaire d'appeler tous les parents afin qu'ils viennent chercher leurs enfants. L'équipe remercie Mme Revéret pour son partenariat.

L'équipe enseignante a fait de son mieux pour assurer la continuité du service et pour réagir aux consignes données.

Pour information, l'Education Nationale ne peut pas fermer une école. Cette décision appartient au maire de la commune qui lui-même doit solliciter un accord de la préfecture.

Le message envoyé aux parents était donc "L'école reste ouverte pour les parents qui ne peuvent pas garder leur enfant." Les enseignants sont tenus de relayer ce message.

Nous remercions les parents pour leur réactivité face à la situation exceptionnelle et à l'entraide dont ils ont fait preuve. Face à la situation, le bon sens est de rigueur. Certains parents ont été difficiles à joindre.

Mme Pais souhaite créer une liste de diffusion des informations par SMS pour pouvoir communiquer avec les parents avec une plus grande réactivité lors d'événements exceptionnels comme celui-ci.

- Entrée sécurisée en CP

Les GS ont passé des évaluations. Un enfant est en difficulté sur la compréhension implicite, deux enfants sur les quantités et sur les sons. L'équipe enseignante attire l'attention des familles sur le fait qu'il est normal à cette période de l'année, de ne pas maîtriser l'ensemble de ses compétences. Néanmoins ils devront les acquérir d'ici la fin de l'année. Mme Gicquel prendra rendez-vous avec les familles pour évoquer les difficultés repérées.

3. Les projets pédagogiques

- **Le bilan de la classe découverte**

Remerciements à Lorelei Gicquel, Chantal Bourdeau et aux deux parents accompagnateurs.

Cette année, nous avons choisi d'aborder le thème des châteaux de la Loire.

Les enfants sont partis du mardi 13 au vendredi 16 février 2018, 4 jours et 3 nuits

Aucune famille n'a demandé d'aide financière.

Le cout total est de 12 642.36€ soit 281€ par enfant.

Une participation des familles a été demandée : 200€ pour 1 enfant et 350€ pour 2 enfants.

Une réunion d'informations s'est tenue à l'école lors de laquelle il y avait un grand nombre d'absents. L'information a été donnée longtemps à l'avance et certains parents ont oublié. Néanmoins le diaporama présenté lors de la réunion a été mis en ligne sur le site de l'école et il était accessible par tous.

Le bilan de la classe découverte est très positif du côté des enseignantes ainsi que des parents. Les enfants travaillent sur une exposition.

- **Les projets dans les classes**
 - **Les sorties qui ont eu lieu**

Spectacles des JMF à la scène à Limours :

Le 14 novembre 2017 "Tambours!" pour le cycle 3

Le 16 janvier, pour la maternelle "le ballon rouge"

Le 13 mars pour le cycle 2, spectacle "musiques orientales"

Le prix est de 5€ par enfant financé par la caisse des écoles. Nous avons utilisé le bus de la commune le 14 novembre. Pour les autres spectacles, nous avons utilisé le bus mutualisé mis en place par les JMF, 50€ par spectacle. Le bilan est positif.

Visites à Versailles pendant le marché de Noël

Le vendredi 24 novembre, ont eu lieu des visites autonomes gratuites pour tous les élèves d'élémentaire et les GS.

Le vendredi 1er décembre, ont eu lieu des visites guidées : Pour le cycle 2, autour du thème de "Louis XIV et Versailles" et pour le cycle 3 "Louis XV et Louis XVI".

Les deux sorties ont été financées par le comité des fêtes.

Le coût total est de 1 020€ (435€ par jour pour le transport et les visites guidées à 75€ chacune)

Le bilan est positif. L'équipe souligne qu'il était intéressant de visiter 2 fois le même lieu. Les enfants ont écrit des articles sur le site de l'école.

Le goûter de Noël

Il a eu lieu le 14 décembre 2017 à 16h30 à la Petite Ferme.

Suite aux retours, l'équipe demande que le passage du Père Noël se fasse en amont afin de réduire le temps d'attente des élèves lors de la remise des cadeaux. (après 16h30).

Cette option est retenue. Donc le passage du père Noël se fera plus tôt dans la journée pour les maternelles, puis le goûter avec les élémentaires et enfin la remise des cadeaux pour les plus grands.

Projet à venir - Rencontre avec l'école de l'Abbaye à Gif-sur-Yvette

Le jeudi 22 mars, les élèves du cycle 3 des 2 écoles assisteront à un conte scientifique sur la vie de Louis Pasteur. Coût de la sortie 77€ pour notre école financé par la coopérative scolaire.

Tous les élèves de cycle 2 iront pendant ce temps au parc animalier pour un jeu d'orientation. Le pique-nique est prévu par la cantine.

A 14h, les élèves présenteront les 4 chants communs appris. Les parents des 2 écoles sont invités.

Projet de labellisation E3D

Mme Pais fait part de la demande de labellisation E3D pour l'école afin de mettre en valeur les actions menées dans le cadre du développement durable.

L'équipe enseignante va solliciter un partenariat avec l'association POTAGO (potager participatif de Gometz-la-ville) : échanges, connaissances, interventions... Les élèves seront partenaires de cette démarche.

Concernant le développement durable, Mme Pais souligne que le compte-rendu du précédent conseil d'école n'a été imprimé que pour les parents qui l'ont demandé (une dizaine d'exemplaires de 4 pages a été imprimée). Pour les autres, il était en ligne sur le site de l'école et accessible grâce à un Qrcode collé dans les cahiers.

Dans les classes d'élémentaire

EMC

Tous les élèves sont inscrits dans un dispositif EMC Partageons intégrant le réseau social Twitter. Un travail important est réalisé en EMC autour du climat scolaire, le message clair et des réseaux sociaux. Après une étude sur le cycle 3 : 18 élèves se sentent bien / très bien / joyeux / heureux à l'école sur 20.

Marathon d'orthographe

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé au marathon d'orthographe et au rallye mathématiques (MathEssonne).

Dans la classe de CM2

Les élèves ont participé au Concours Castor et au Concours Algoréa sur la programmation en langage informatique. Ils sont inscrits également sur le projet Objectif Lune comme l'année dernière pour travailler la mise en valeur des textes avec le numérique.

Mme Pais précise qu'elle cumule cette année deux formations qui prendront fin début avril : Nouveaux directeurs et CAFIPEMF. Les remplacements sont nombreux. Cependant, pour permettre une bonne continuité de l'enseignement, Mme Pais prend soin de préparer tout le travail qu'elle remet au collègue.

La coopérative scolaire

Elle est gérée par Mme GICQUEL.

En début d'année, elle comptaient 481.70 € donc 31.99€ en espèces.

Les rentrées

- appel coopérative : 1205€ / photos individuelles : 300€ (700€ produits donc total de 1037€)
- créations initiatives : 300€ (935€ produits donc total de 1250€)/Concours cucurbitacées 15€
Soit un total de 1820€ (3500€)

Les Sorties

- Abonnements (journaux, magazines et bcd Limours)/ Petit matériel pédagogique/ Albums
-Projet Noël en maternelle/ Gouter galette des rois/ Animaux
-Intervention de la ferme de Villiers/ Photos individuelles/ Objets de créations initiatives
Soit un total de 1163€ (2798€)
Un conseil des élèves délégués se tiendra prochainement pour l'achat de petits matériels.

4. Les activités sportives

Bilan Natation

Les élèves du groupe bleu ont passé les évaluations de 6ème.

La session piscine se faisant sur la moitié de l'année, les effectifs sont ainsi plus petits (une seule école dans l'eau), le travail et la progression des enfants s'en trouvent meilleurs.

Le terrain de Gometz

La demande de transport pour accompagner les enfants au stade de Gometz-la-ville vient d'être refusée par la CCPL.

Jeux de cirque et course longue durée sont actuellement pratiqués.

5. Le numérique à l'école

Classe mobile

L'école est inscrite dans le dispositif du plan numérique

L'investissement est considérable pour la commune : 6783,49 euros.

L'aide obtenue est de 3 391,75 euros. L'école possède donc 14 tablettes.

Pour l'achat des applications, un budget de 500€ est disponible, il faut passer par le comptable du collège Jean Monnet de Briis-sous-Forges Le crédit n'est pas encore débloqué.

Mme Reveret et Mme Pais s'occupent de mettre en place un dispositif permettant de gérer l'installation des applications sur l'ensemble des tablettes. Cela nécessitera un peu de temps.

Mme Revéret indique que dans les grandes communes, il y a un agent qui s'occupe de ce dossier, ce n'est pas le cas à Janvry. Mme PAIS précise aussi qu'il faudra encore un peu de temps mais le projet est en bonne voie.

- **Sécurisation Internet**

La mise en place du système de protection AmonEcole est en cours de finalisation.
Merci à Mme Reveret et à M Tarrisse qui suivent le dossier.

6. Les travaux à l'école

L'existence d'un cahier de travaux ne donnait pas satisfaction.
Un fichier partagé entre la mairie et l'école a été proposé.
Le retour est positif. Les travaux sont réalisés.

Suite au plan vigipirate, en maternelle, l'accueil et la sortie des élèves se déroulaient à l'arrière de la classe par la porte de secours. Cette dernière n'étant pas conçue pour supporter autant d'ouvertures et de fermetures, il a été décidé de repasser par l'autre entrée, côté cour. L'inspecteur de la circonscription a été informé de ce changement.

Suite à deux incidents (interventions des services techniques à 16h30), Mme Pais demande à être prévenue avant toute intervention du personnel communal dans l'enceinte de l'école pendant les horaires de classe afin de s'assurer que les élèves sont bien en sécurité.

7. Services périscolaires

- **Garderie et cantine**

Le cahier de présence fonctionne bien.
A plusieurs reprises, les cahiers ont été bien utiles pour répondre à certaines questions.

- **Etude**

Les enseignantes ne peuvent pas assurer l'étude cette année, Mme Révéret propose de chercher quelqu'un.

Lorsqu'elle est présente, Mme Audinot ouvre sa classe après l'école pour les élèves qui souhaitent être au calme pour faire leurs devoirs.

8. Le calendrier scolaire

- **Ponts**

À la question d'un parent concernant les ponts du mois de mai, Mme Pais indique qu'il n'y a aucun changement de calendrier prévu.

- **A venir**

2 exercices PPMS sont à venir.
2 exercices incendie effectués à Janvry et un à Chailles.

- **La date de la photo classe : 12 avril 2018.**

Pour rappel, le parking de la mairie est réservé au personnel de l'école, de la mairie et au bus scolaire. Pour ceux qui le peuvent et notamment ceux qui n'ont plus d'enfant en maternelle, il faut privilégier le stationnement sur le parking de l'église. Les trous vont être bouchés, M Schoettl précise que le cout est de 3 000€.